

Rencontre DAP et Fusion des grades

La **CGT Pénitentiaire** était conviée ce jour à une rencontre bilatérale avec la sous-direction des ressources humaines de la DAP sur le sujet de la fusion des grades de surveillants et brigadiers. Le Garde des Sceaux avait avisé la **CGT Pénitentiaire** que notre revendication de la fusion des grades était acceptée par la DGAFP dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) 2022. La **CGT Pénitentiaire** était enfin entendue sur l'incohérence de ces 2 grades alors que les missions sont identiques et que les unités de valeurs étaient une vraie ineptie. Le Ministre nous indiquait qu'il avait demandé à la DAP d'engager très prochainement les premières discussions sur la fusion des grades de surveillants et brigadiers. C'est chose faite aujourd'hui. Pour ce premier rendez-vous, la DAP a fait le choix de rencontrer les organisations professionnelles représentatives séparément. Elle s'est donc évertuée à nous démontrer ce qu'il était possible de faire pour fusionner les grades de surveillants et brigadiers. Sa mission consistait et reposait entre autres à satisfaire les « Uvéistes », agents détenant actuellement les 3 unités de valeurs pour être reclassés dans un échelon de la future grille indiciaire fusionnée. La DAP nous indique que pour l'heure, l'indice plafonné de cette fusion des grilles indiciaires resterait à l'indice majoré de 483 soit Brigadier 6^{ème} échelon. Avec une enveloppe de 2,2 millions d'euros, il va falloir redéfinir le cadre de nos discussions...

En effet, la **CGT Pénitentiaire** ne peut se contenter d'une telle présentation. Elle a rappelé l'identité même de la fusion des grades et du déroulé de carrière des agents. Ce déroulé passe bien évidemment par une valorisation indemnitaire. La **CGT Pénitentiaire** ne s'en est jamais cachée, la grille indiciaire qu'elle propose est une grille indiciaire de catégorie B sur-indiciée. Elle correspond à la reconnaissance du métier de personnel de surveillance. Nous avons également demandé la fusion des grades de premiers surveillants et majors. En effet, le plan de requalifications des personnels de C en B nous prouve que les missions des premiers surveillants et des majors sont également identiques.

La **CGT Pénitentiaire** exige du Ministère et de la DAP plus d'ambitions sur cette fusion des grades. Le schéma proposé n'est pas à la hauteur de l'investissement et des risques encourus par les personnels. Depuis plus de 15 ans, les unités de valeurs sont un gouffre financier. Mais que cela ne tienne, la DAP nous indique que le tableau d'avancement 2021 de brigadiers aura bien lieu et qu'elle compte bien tenir celui de 2022 se gargarisant même au passage que le vivier des promouvables était conséquent : belle économie !!!! La **CGT Pénitentiaire** a fait savoir à la DAP qu'elle ne pouvait se satisfaire de cela, il faut s'emparer de suite du sujet pour ne pas faire n'importe quoi...

La DAP a connaissance des désidératas de la **CGT Pénitentiaire**. La fusion des grades semble trouver cause commune de la part des organisations syndicales à la lecture des différents communiqués diffusés par les unes et les autres. Les personnels de surveillance sont unanimes, ils attendent enfin une reconnaissance statutaire et la fusion des grades doit le leur permettre.

Montreuil, le 15 septembre 2021.